

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

03327

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

CHATOUANI

EL MOSTAF

Date de naissance :

01/07/1962

Adresse :

LA BOUTEILLE

Tél. :

0656849632

Total des frais engagés :

2776,10

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

20/09/2023

Nom et prénom du malade :

CHATOUANI EL MOSTAF

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

affection respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

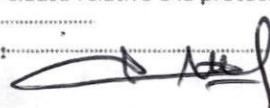
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicataire.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 26/09/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/23	CS	300 DH	300 DH	INP: INPE.091051896
	Rd	800	800	
	AS	800	800	
		700 DH	700 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CHIRIA TELE: 0522 77 55 10 0260 07 10 07 10	20/09/23	11426.10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

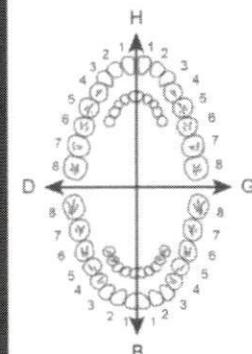
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
AIR MEDICAL Hôpital My Abdellah Rue 300 N° 25 Ain Chock - Casablanca Tél: 0522 87 27 49 0668 78 15 26	20/09/23					65900

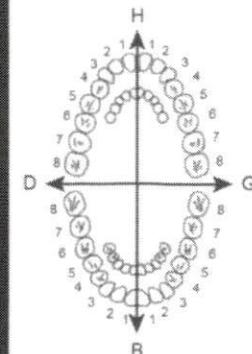
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Abdellah El Haiba

SPECIALISTE EN
PNEUMOPHTISIOLOGIE

Diplômé de l'Université de Paris
Membre de la société Française
de Tabacologie



الدكتور عبد الله الهيبة

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفس

Diplômé d'Echographie
Diplômé de Tabacologie
Maladies de Poumons - Asthme
Tuberculose - Allergie respiratoire
Aide au servage tabagique

Casablanca, le : 20/09/2023 الدار البيضاء، في :

297,00 7. Attouani el Tostafa

x 2 Oxyt. 400 **AS**

48,30 15x2,1 x 03 mas.

44 ② Ventoline 8mg **AS**

74,80 x 2

③ Seple 500 **AS**
140x2 x 08

118,00

x 2 ④ Avamys **AS**
11 pth

Lot MJ 3 V
EXP 12 2024
PPV 45,30 DH

Ventoline 100 mcg
Aérosol, 200 doses.



6 118001 141258

FMS
09 2024
45,30 DH

45,30 DH
09 2024
EV9L

PPV
EXP
Lot

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 115,00 DH

6 118001 142262

SEPCEN® 500 mg
ciprofloxacin
10 comprimés pelliculés



6 118000 230182

SYNTHEMEDIC
22 rue soukair bniou al aquam roches
noires casablanca
SYMBICORT TURBUHALER
400/12µg par dose Pde pth
Flacon de 60 doses
105/14 DMP 21ARO QUP.P.V: 297,00 DH
6 118001 020935

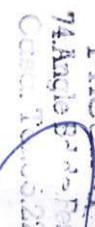
SYNTHEMEDIC
22 rue soukair bniou al aquam roches
noires casablanca
SYMBICORT TURBUHALER
400/12µg par dose Pde pth
Flacon de 60 doses
105/14 DMP 21ARO QUP.P.V: 297,00 DH
6 118001 020935

Ventoline 100 mcg
Aérosol, 200 doses.
6 118001 141258

Lot MJ 3 V
EXP 12 2024
PPV 45,30 DH

LUT: 09 823914
PER: 02/2026
PPV: 115,00 DH

LUT: 09 823915
PER: 02/2026
PPV: 115,00 DH



20.80

- Veel leuke selectie voor website

Acc



ID:651955 GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 99,50 DH
6 118001 141296

16.80

- Sen - Sale -



226.00

- Puhuivort pour une bûche

Lang / webbseer

Maphar
 Bd Alkima N° 6, Ql,
 Sidi Bernoussi, Casablanca
 Puimicort 0,5mg/2ml
 susp b20
 P.P.V.: 225,00 DH



5 118001 184934

heise/064

$$T = 1426.10$$

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit

 Nom et prénom : **CHATOUANI EL MOSTAFA**

 Matricule : N° CIN :

Adresse :

 Bénéficiaire de soins : Adhérent Conjoint Enfant

Partie réservée au médecin traitant

 Je soussigne : **001861222000087** Spécialité : **Pneumo.**

 N° ICE : N° INPE : **INPE 091051896**

 Certifie que Mlle, Mme, M. : **CHATOUANI EL MOSTAFA**

 Nécessitant un traitement d'une durée : < 3 mois Entre 3 et 6 mois A vie

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

Crise d'asthme aigu

Dont ci-joint ordonnance :

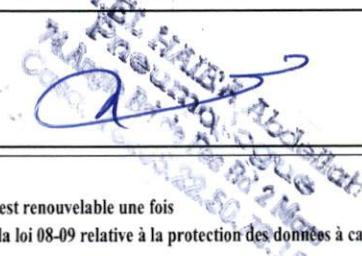
 Traitement prescrit :

- Sy 800 mg 4/08
- o ventoline
- Sopcan 500
- Aventyl

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

 Fait à : **Cas** le **20/05/2023**

Cachet et signature du médecin traitant :



*Cette déclaration est renouvelable une fois

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées

20/09/2023

DOCTEUR EL HAIBA

**SPECIALISTE des Maladies Respiratoires
Et allergiques.**

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris

Mr : CHATOUANI EL MOSTAFA

Radiographie thoracique

Parenchyme pulmonaire bien aéré

Hiles libres.

Culs de sac pulmonaire bien visibles.

Pas de cardiomégalie.

Conclusion : RX thorax normale

Cachet du médecin

DOCTEUR EL HAIBA ABDELLAH

20/09/2023

- ❖ -----
- ❖ **SPECIALISTE des Maladies Respiratoires**
 - Et allergiques.
- ❖ **Diplômé de la faculté de Médecine de Paris**

Mr : CHATOUANI EL MOSTAFA

Reçu :

Radio thorax :

Z₁₂ = 200.00

Cachet du médecin

DOCTEUR EL HAIBA ABDELLAH

20/09/2023

**SPECIALISTE des Maladies Respiratoires
Et allergiques.
Diplômé de la faculté de Médecine de Paris**

Mr : CHATOUANI EL MOSTAFA

Reçu :

- Aerosol de ventoline + oxygène

2 00.00dh

Cachet du médecin

74,Angle Bd 2 Mars& Bd de fés –Casablanca Tél. : 05-22-50-79-15 fax :05-22-21-46-06

Docteur Abdellah El Haiba

SPECIALISTE EN

PNEUMOPHTISIOLOGIE

Diplômé de l'Université de Paris

Membre de la société Française
de Tabacologie



الدكتور عبد الله الهيبة

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

Diplômé d'Echographie

Diplômé de Tabacologie

Maladies de Poumons - Asthme

Tuberculose - Allergie respiratoire

Aide au servage tabagique

Casablanca, le :

20/09/2023

الدار البيضاء، في :

CHATOUANE el nostafe

Appareil Nebuleuse

650,00 Dhs

AIR MEDICAL
Hay Mly Abdellah Rue 300
N° 25 Ain Chock - Casa
Tél: 0522 87 27 49
0668 78 15 26

Dr. EL HAIBA
Fès et Boulevard
Mars et Ain Chock
Casablanca
Tél: 0522 87 27 49
0668 78 15 26

Facture en FRF N° : 23/0819

CHATOUANI EL MOSTAFA

DATE	CLIENT	PAGE
20/09/2023	2873	1

Réf.	Désignation	Quantité	Prix Uni. TTC	Montant TTC	% TVA
N0064	NEBULISEUR PNEUMATIQUE	1	650.00	650.00	20.00

BASES HT		REMISE	MT TVA	% TVA	PORT	TOTALS	
1	541.67	Tx: 0.00	108.33	20.00	0.00	H.T. : 541.67	T.V.A. : 108.33
						650.00	0.00

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

six cent cinquante dirhams



AIR MEDICAL
Hay Mly Abdellah Rue 300
N° 25 Ain Chok - Casa
Tél: 0522 87 27 49
0668 78 15 26